

## « Penser Agglo, agir Quartier »

Le document « Votre boîte à outils -Pour agir contre le changement climatique et pour la transition écologique et énergétique » édité par l'association BIZI a fait l'objet d'une lecture approfondie et d'annotations de notre part. Cette synthèse ne reprend pas les mesures préconisées par BIZI ! mais les approuve massivement. Ce texte retranscrit notre programme en matière de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique et la précarité énergétique.

« Bizi proiektua, herri proiektua » BAIONA 2014 « Projet de ville, projet de vie »

### Urbanisme et compétences :

Le dernier document de synthèse du SCOT préconise quelques mesures de bon sens liées à l'urbanisme: limitation de l'artificialisation des sols pour un objectif de réduction de 50% de la consommation foncière, meilleure articulation des différentes structures de l'armature urbaine avec notamment un développement urbain lié aux développements de zone d'échange accessibles à tout déplacement, etc. Ne pas prendre en compte ces préconisations consensuelles au niveau du PLU (à prévoir intercommunal) serait à notre sens irresponsable. Ce sera pour nous un point de départ ; le travail du SCOT sera poursuivi et prolongé par une commission extra-municipale dont les conclusions seront régulièrement rendues publiques de manière à favoriser un retour de la population.

- Nous revendiquons un croisement des compétences de la Ville et de l'Agglomération Côte Basque Adour (ACBA) qui passera par l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'échelle de l'agglomération.
- Nous avons acté notre participation au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui est un élément de cohérence incontournable.
- Nous soulignons également l'importance d'autres échelons, négligés par les autres listes: notre implication dans la construction de la Collectivité Territoriale sera sans faille, et nous impulserons des collaborations avec les collectivités publiques de Navarre et d'Euskadi.

### Urbanisme et parole des habitant-e-s :

- Nous pensons que le « citoyen lambda » doit être partie prenante de « *la démarche de pilotage des documents et des opérations d'urbanisme* » prônée par BIZI. Donner une longueur d'avance aux élus et acteurs professionnels et associatifs pourrait en effet être un frein à l'implication de la population. C'est dans cet esprit que nous proposons d'organiser des temps de formations assurés par des élus ou des agents de la collectivité pour les volontaires, et la tenue régulière d'assemblées de quartiers.
- Nous proposerons la tenue d'ateliers dans les écoles sur l'éducation à

l'environnement. Nous pensons également que nos propositions de développement de la démocratie participative (comme les assemblées de quartier évoquées plus haut) impliqueront de facto une hiérarchisation consensuelle de la programmation des opérations à mener.

### **Urbanisme et conception de la ville : « Penser aggro, agir quartier ! »**

- Nous avons explicité dans notre programme ce qui nous semble être, au vu de la situation de Bayonne, la mesure la plus importante : la lutte contre l'étalement urbain et le souci d'équilibre territorial. C'est pour cela que nous avançons notre concept de développement au niveau du « quartier » de tous les paramètres d'urbanisme ( logement, services publics, commerces de proximité, services aux personnes âgées et à la petite enfance, espaces publics dédiés à la convivialité, aires de jeux, jardins familiaux...)
- L'imposition de normes de basse consommation pour les logements rénovés, la préservation des ressources naturelles et bien sûr la lutte contre l'étalement urbain sont des propositions explicitement exposées dans notre programme. Nous avons principalement axé nos réflexions sur la baisse de la consommation énergétique.
- La simple prise en compte des préconisations du SCOT en matière de réduction de la consommation foncière aura à elle seule un impact important. Nous prendrons également en charge la formation de techniciens municipaux pour une prise en compte systématique des aspects énergétiques en matière d'urbanisme.
- La lutte contre l'étalement urbain est l'une de nos principales priorités. Cela n'est pas chose facile au Pays Basque et demande des prises de positions audacieuses et difficiles. Beaucoup d'entre nous sommes attachés à la notion de l' « etxe », mais ce n'est plus un mode d'habitat durable. Il faut donc retravailler cette notion en lui donnant un sens collectif. De manière plus générale, il faut combattre la perception négative de l'habitat collectif. Il faut bien entendu mener également une politique de réhabilitation volontariste, limiter le nombre de résidences secondaires et lutter pour la mixité sociale et la mixité des activités.
- Nous ferons attention à ce que la politique de réhabilitation ne s'accompagne pas d'une gentrification de Bayonne comme cela a pu s'observer dans de nombreuses villes. Il convient en particulier d'imposer un pourcentage de logements sociaux pour les promotions immobilières privées (nous proposons 50% sur la rive gauche et 30% sur la rive droite). Des zones constructibles importantes se libèrent (cliniques aux Arènes), et il convient de se positionner très rapidement.
- Pour défendre la mixité sociale de la ville, nous lutterons d'une part contre l'augmentation du nombre de résidences secondaires via plusieurs mesures fiscales. Les ressources ainsi dégagées viendront soutenir notre deuxième ligne d'action consistant à réserver du foncier pour l'activité : nous ne voulons pas vivre dans une ville musée, mais dans un territoire vivant avec activités de productions. Cette déclinaison du « vivre et travailler au Pays » est l'un des meilleurs moyens d'anticiper sur la crise énergétique.
- Nous souhaitons préserver le foncier agricole et développer une activité maraîchère en lien avec les circuits courts de distribution. Nous avons par ailleurs réfléchi au

concept de « 1 paysan, 1 quartier » qu'il est encore possible de mettre en place sur tous les quartiers concernés.

- Nous sommes d'accord avec le principe de la taxation sur les logements vacants. On peut aussi envisager une surtaxation des logements vacants et/ou un abattement des taxes sur les résidences principales.
- Nous proposons également une mesure dans l'accompagnement des propriétaires. Une « agence sociale du logement » aurait en effet pour fonction d'inciter ces derniers à la réhabilitation de leurs logements vacants, et garantir le risque d'impayés lors de la mise en location.

### **Urbanisme et respect de l'environnement :**

Bayonne s'est distinguée à plusieurs reprises par des mesures d'urbanisme absurdes d'un point de vue environnemental ; le summum a probablement été l'interdiction faite aux habitants du centre ancien d'utiliser des doubles vitrages. Pourtant, le résidentiel est le deuxième poste d'émission de GES sur l'agglomération (14%, derrière les transports) et des efforts importants doivent être faits. L'agglomération doit en particulier user de son influence sur les bailleurs sociaux pour l'imposition de normes environnementales. Du point de vue social, de strictes contraintes environnementales sont indispensables pour limiter l'étendue de la précarité énergétique qui sera malheureusement un fléau dans les années à venir.

- Nous proposons que des services techniques mandatés remplissent le rôle de réception et d'accompagnement en matière de maîtrise de performances énergétiques de chaque candidat à la construction et à la réhabilitation. Le groupe de techniciens environnementaux que nous prévoyons de mettre en place pourrait s'en charger.
- Nous sommes tout à fait favorables à des incitations par le biais de la taxe foncière pour inciter à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables.
- Les incitations à la maîtrise de l'énergie sur la réhabilitation figurent explicitement dans notre programme tout comme l'engagement de construire uniquement des bâtiments à énergie positive.
- Il ne semble pas impossible à Baiona 2014 de considérer la totalité du territoire communal, sinon celui de l'ACBA comme un terrain d'anticipation pour les BEPOS. En matière de réglementation, nous réfléchissons également à la mise en place de « certificat de conformité » permettant des recours en cas de non respect par le constructeur des normes environnementales du PLU.

## Urbanisme et mobilité :

Cette préoccupation est au coeur de notre projet de ville. Pour nous, autant qu'un impératif environnemental, il s'agit d'un impératif social : facilitation de la vie quotidienne en particulier celui des ménages en charge de jeunes enfants, le plus souvent contraints dans leur déplacements école/travail/domicile. C'est un moyen de renforcer les liens et la convivialité.

- Le temps est désormais aux actions, pas aux études ! Nous proposons de commencer par une socialisation des études existantes : les conclusions du SCOT sont un consensus que toutes les listes devraient reprendre à leur compte. Il est malheureusement encore trop facile de les ignorer.
- Afin de sensibiliser les habitants aux transports doux et en commun, nous souhaitons mettre en place un « calculateur d'itinéraires » sur Bayonne et sur l'ACBA ne prenant en compte que ce type de transports : temps de parcours à pieds, trajets via pistes cyclables, coordinations avec horaires de bus, etc.
- Nous veillerons à assurer sur Bayonne une meilleure continuité et une meilleure intermodalité des transports : parking vélo abrité avec systèmes de cadenas à la gare et dans les principaux parkings de périphérie de ville, abribus couverts et confortables dans les zones d'échange, etc.

## Urbanisme et stationnement :

L'intermodalité doit absolument être renforcée sur Bayonne (et au-delà). C'est dans cette perspective que la politique de stationnement doit se réaliser.

- Nous ferons un gros travail pour faciliter l'usage des modes de transport doux et en commun. Le développement d'un « calculateur d'itinéraires doux » sur la municipalité aura bien sûr un rôle incitatif, mais ça sera aussi un puissant outil de diagnostic pour repérer les « points noirs » de la Ville.
- Le stationnement est un sujet sensible sur Bayonne sur lequel il faut user de beaucoup de pédagogie. Les commerçants et les habitants du centre ville ont souvent des revendications contraires (la politique municipale concernant le stationnement doit-elle être en faveur des habitants ou des clients ? Comment concilier les deux parties ?). Plusieurs possibilités sont à étudier pour que la priorité soit donnée aux habitants (comme par exemple l'acheminement des achats réalisés en centre ville vers les zones de parking périphériques par des transporteurs « doux » (vélos à carriole).
- Dans un avenir très proche, il nous faut en particulier aller vers l'abandon de la « seconde voiture » du foyer en facilitant les alternatives.

## **Mobilité durable :**

Se déplacer est un droit qui semble aujourd'hui évident mais que la crise énergétique met en grand péril. Il faut développer une politique de mobilité en anticipant sur cette évolution, tout en prenant en compte le fait que les déplacements de personnes représentent 49% des émissions de GES sur l'agglomération d'après le diagnostic du Plan Climat Territorial. Nous nous prononçons pour une instauration de la gratuité des transports en commun. C'est une option qui a déjà été choisie par plusieurs municipalités sans coût excessif, qui limitera le recours à la voiture individuelle, et qui assurera la pérennité du droit au déplacement. Il nous semble aberrant que la part modale des transports collectifs ne soit que de 4% sur l'agglomération !

- Il ne faut absolument pas réitérer l'exemple désastreux de « l'éco-quartier le Séqué » à Bayonne, mal desservi (2 bus par heure de 7h à 20h), et sans piste cyclable le reliant au centre ville ! À chaque fois qu'un quartier ou qu'une zone s'urbanise, il faut avoir réfléchi au préalable à sa desserte en termes de transports en commun, de pistes cyclables...
- Nous émettons une réserve sur le transport à la demande. L'exemple de Saint-Pierre d'Irube n'a en effet pas été très concluant, et une ligne de bus, même peu fréquentée, à cet avantage qu'elle « s'auto-promeut ». Il faut par contre faire une consultation des riverains sur leurs déplacements potentiels.

## **Mobilité, élus-e-s et agents territoriaux : montrer l'exemple**

- Nos réponses aux propositions de BIZI : les mesures qui ne sont pas en lien avec le PDA sont présentes dans les autres fiches. La mise en place d'un PDA (Plan de Déplacement d'Administration) nous semble une bonne idée, même si nous n'y avons pas encore suffisamment réfléchi pour prendre des engagements à ce sujet.
- Nous rendrons publiques l'intégralité des préconisations du Plan Climat Territorial en indiquant les mesures prises pour le satisfaire.

## **Mobilité et développement de la pratique quotidienne des modes actifs de déplacement (marche et vélo)**

En ce domaine particulièrement, il faut agir à tous les niveaux :

- informer sur les possibilités existantes,
- augmenter et diversifier l'offre de transport doux et en commun, développer les infrastructures nécessaires
- associer la population au développement des modes actifs de déplacement par des consultations bien sûr (comme le diagnostic citoyen vélo de Bizi), mais aussi en s'inspirant des solutions de type « système D » souvent développées par les habitants des quartiers (en aménageant des « raccourcis » par exemple).

Nous insistons également sur le fait que ces mesures sont au cœur de notre projet. Il existe ici une importante marge de progression ; le diagnostic du Plan Climat Territorial

estime que sur l'agglomération, 71% des transports se font en voiture (contre 4% en transport en commun et 1% à vélo !!!).

- Signalons que sur Bayonne, certains diagnostics ont déjà été faits (diagnostic citoyen vélo par exemple) et que d'autres sont évidents : pas de pistes cyclables sur le boulevard BAB (qui est même en partie interdit aux vélos) ou pour le Séqué, ni aux abords de nombreux établissements scolaires, et nombreux « raccourcis » utilisés par les habitants (en particulier à Bayonne Nord), et qui pourraient être aménagés.
- La sécurisation des alentours des établissements scolaires sera la priorité. Pour la grande majorité des écoles primaires, il n'existe pas d'accès par piste cyclable ; pour les établissements secondaires, il est clairement insuffisant (la piste cyclable desservant Marracq est à peine discernable), etc.
- Il faut des parkings à vélos abrités (et sécurisés avec des systèmes de cadenas) dans les zones d'échange intermodales et à la gare de Bayonne en particulier.
- De plus, il faudrait équiper les bus de racks à vélos ; cette solution est très répandue à l'étranger, et commence à voir le jour en France (ligne Albi-Castres, ou en val de Loire par exemple).
- Si la mise en place d'un système de libre service de type « Velib » est assez complexe, nous étudierons un système plus modeste de vélos en libre service sur des parcours déterminés (parking périphérique-centre ville par exemple). Le système prévu à Bayonne à partir de juin 2014 ne nous semble pas adapté (pas de station à la gare, et retour du vélo à la station où il a été emprunté
- Le « calculateur d'itinéraires doux » que nous préconisons sera un très bon outil de communication. Par ailleurs, notre projet de « guide du réemploi » sur Bayonne inclura bien évidemment les ateliers de réparation vélo comme Txirrind'ola.

### **Mobilité et réseau de transports en commun :**

- Il faut clairement inciter la population à se déplacer autrement ; nous avons déjà donné notre position sur les modes actifs de déplacement. Nous proposons de rendre le transport en commun plus attractif en agissant à plusieurs niveaux : confort (abribus abrités et confortables, accès poussettes et handicapés), coût (voir notre l'explication de notre position sur la gratuité des transports dans notre dossier de presse « Transport ») et aspect pratique (parcours des lignes et transport des vélos).
- Nous commencerons en priorité par les quartiers les plus excentrés comme l'écoquartier ( !!!) du Séqué parr améliorer la desserte en transports en commun. Ces quartiers pourraient aussi servir de support à une expérience pilote pour un système de covoiturage soutenu par la mairie (par un système de réservations sur le modèle existant en vigueur pour les réservations de repas aux cantines scolaires par exemple).
- Nous souscrivons à la préconisation du SCOT de renforcer le transport en site propre. Pour des raisons de compétences, et également parce que les principales réticences ne viennent pas de Bayonne, ce combat sera mené à l'ACBA

principalement. L'absence de synchronisation entre les transports en communs routiers et le fer est flagrante (et d'ailleurs montrée du doigt par le SCOT) ; ce sera l'un de nos chantiers prioritaires.

- Nous travaillerons activement à réduire les besoins de mobilité, dans la droite ligne de notre projet « penser Agglo, agir quartier ! ».
- Nous avons déjà exprimé nos réserves sur le transport à la demande. Par contre la création d'aires de covoiturage s'inscrit dans notre axe prioritaire de renforcer l'intermodalité. Nous prévoyons de soutenir deux types de covoiturage : pour les quartiers excentrés de Bayonne et, pour de plus grandes distances, la mise en place de « ligne interurbaines express » reliant des aires de covoiturage.

### **Mobilité et précarité énergétique :**

Cette thématique est pour nous indissociable de la thématique « Urbanisme » et du développement économique. Beaucoup de personnes achètent ou louent loin des villes de la côte car les prix de l'immobilier y sont moins élevés, mais elles sous-estiment le budget transport qui ne fera qu'augmenter avec la crise énergétique. Il nous faut réhabiliter la notion d'habitat collectif pour mettre un frein au mitage du Pays Basque. Il faut donc économiser l'espace et faire comprendre que la densification (plutôt que le mitage) est la meilleure anticipation possible face au développement prévisible de la précarité énergétique. Un des objectifs de notre projet de ville est de montrer que ce changement de paradigme ne doit pas être vécu comme une contrainte mais comme l'opportunité de rendre Bayonne plus dynamique et agréable à vivre.

- Nous proposons que la Ville lance une campagne « Vivre à Bayonne, quel plaisir ! » destinée à garder les jeunes couples tentés par un habitat pavillonnaire dans l'intérieur d'Iparalde. Cette campagne serait également le moyen de réhabiliter la notion d'habitat collectif. Soulignons que le maintien des jeunes couples sur Bayonne favorisera aussi leur implication locale (associative par exemple) et contribuera donc au dynamisme de la Ville.
- L'approche qui vient d'être décrite doit être vue comme une mesure de « prévention » de la précarité énergétique. Mais nous devons bien sûr proposer des solutions à de nombreux foyers en situation de précarité énergétique. L'identification des ménages est la première étape (via les services sociaux et les associations locales et éventuellement la mise en place d'un service dédié de déclaration à la Mairie). Le développement de la politique de transports commun gratuits et du covoiturage luttera efficacement contre la précarité sans assistanat.

### **Energie : Suivre les consommations et optimiser l'entretien des installations**

En matière d'énergie deux grands chantiers s'imposent : la limitation de la consommation et un accroissement de la part d'énergies renouvelables dans la consommation globale. De manière générale, nous comptons nous investir prioritairement dans un premier temps sur la réduction de la consommation énergétique. L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas, et c'est pour subvenir aux vrais besoins énergétiques, une fois

éliminées les consommations inutiles ou les pertes, qu'une politique volontariste de développement des énergies renouvelables fera vraiment sens.

- La désignation d'un élu référent semble indispensable pour avancer sur la question.
- Une des fonctions du groupe de techniciens environnementaux que nous comptons mettre en place sera d'établir un diagnostic sur l'efficacité énergétique des installations. C'est un investissement qui peut permettre d'économiser beaucoup : les pertes thermiques dans les bâtiments peuvent représenter 50% de la consommation globale d'énergie. Les caméras infrarouges permettant un audit énergétique par imagerie thermique sont aujourd'hui facilement accessibles. La Mairie en fera l'acquisition pour inspecter les établissements municipaux.
- Les pertes énergétiques repérées lors de la phase initiale seront traitées en priorité. Comme certaines municipalités de l'Etat français l'ont déjà fait, nous ferons un diagnostic infrarouge aérien de la ville de manière à repérer les passoires énergétiques. Les propriétaires seront avertis et conseillés.
- L'information régulière sur les principaux points de consommation d'énergie est une bonne idée. Elle a une valeur pédagogique qui permettra d'impulser de nouvelles mesures : distribution en basse température (un simple passe d'un régime 90°C aller/70°C retour à un régime de 75°C/35°C permet de diminuer de près de 50% les pertes sur le réseau de distribution), ajustement dynamique des températures, variation des vitesses des pompes. Ces mesures requièrent des technologies spécifiques ; pour que le dérangement temporaire occasionné par leur installation (malheureusement difficile sur les vieux réseaux) soit accepté par la population, il est nécessaire de multiplier auparavant les initiatives mettant en évidence l'étendue et le coût des pertes. La DREAL Aquitaine a développé un outil de simulation d'atteinte des objectifs du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) de l'Aquitaine (sur le scénario Grenelle +). Cet outil devrait être utilisé, adapté et rendu public pour suivre l'avancée des engagements pris par Bayonne et l'agglomération.
- La compatibilité avec les mesures précédemment évoquées seront imposées à tous les nouveaux réseaux.

## **Energie : Développer les réseaux de chaleur et les énergies renouvelables (ENR)**

Comme nous l'avons évoqué, la priorité pour nous est la limitation de la consommation en limitant considérablement les pertes. Nous n'aborderons vraiment le volet « énergie renouvelable » qu'une fois que l'efficacité du réseau sera jugée suffisante.

Notons toutefois que le développement des réseaux de chaleur est d'actualité sur Bayonne avec l'implantation prévue en 2014 d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur à Bayonne Nord. Il nous paraît indispensable de nous servir de cette expérience pour évaluer son rapport efficacité/investissement, que l'on comparera à d'autres mesures plus modestes. En nous consacrant d'abord à l'amélioration du réseau existant, nous nous donnons donc également le temps les moyens de tirer un enseignement honnête et objectif de ce type de projet. Cet audit déterminera nos choix ultérieurs.

- Le nouveau réseau de chaleur prévu pour 2014 à Bayonne Nord sera évalué en profondeur, et son efficacité comparée à d'autres approches.



- Afin que l'efficacité de mégaprojets comme la réseau de chaleur de Bayonne Nord puisse être évaluée en toute impartialité, nous procéderons à plusieurs expériences pilotes. Un réseau classique peut par exemple être couplé à un réseau d'appoint en énergie renouvelable (photovoltaïque sur les terrasses, ballons de stockage, voire éolien dans certains cas). Nous ferons un gros travail d'information auprès des habitants sur les solutions existantes.
- Pour atteindre l'objectif des 23% d'EnR, nous misons davantage sur le développement de projets citoyens que sur le développement de projets pharaoniques. Nous l'avons déjà dit, notre politique municipale s'attachera en priorité à limiter la consommation énergétique. Pour étayer notre position, prenons l'exemple du chauffage qui constitue le premier poste énergétique (environ 35%), couverts à environ 80% par les énergies fossiles. En habitat collectif, l'émission de gaz à effet de serre est de 280g/kWh utile pour le gaz contre 14g/kWh pour le bois déchiqueté. Une ville qui partirait d'une configuration initiale « 100% gaz » et atteindrait l'objectif de 23% d'EnR avec la construction de chaufferies à bois diminuerait ses émissions de 22%. Une politique efficace de limitation des pertes permet d'atteindre un tel chiffre avec un coût bien moindre (une mauvaise isolation des murs entraîne à elle seule une perte de 25%).
- La mise en place des toits végétalisés fait partie des mesures que nous envisageons. Les bâtiments publics et les logements sociaux seraient prioritaires.

### **Energie : Optimiser l'éclairage public**

Nous avons déjà mentionné la désignation d'un élu référent à l'énergie, ainsi que la formation d'un groupe de techniciens sur les problématiques environnementales. Les mesures les plus simples seront prises rapidement (extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit par exemple) ; pour des mesures moins évidentes, l'élu référent et le groupe technique réfléchiront aux modalités d'un audit (interne ou par un bureau d'étude). Nous suivrons les préconisations de l'audit.

### **Energie : optimiser les réseaux de distribution et soutenir le développement des énergies renouvelables**

Nous reconnaissons que c'est un aspect auquel nous avons très peu réfléchi. Bayonne fait partie des 95% de communes dont le réseau est géré par ErdF/GrdF, et les possibilités d'actions ne sont pas flagrantes. Les propositions de Bizi ouvrent des pistes intéressantes auxquelles nous réfléchissons mais sur lesquelles nous ne pouvons nous engager à ce jour.

Nous pensons, comme nous l'avons expliqué plus haut, que la politique énergétique de la Ville doit s'attacher prioritairement à réduire la consommation, avant de se lancer à grande échelle dans le développement des énergies renouvelables. Nous estimons par contre qu'il est dès à présent du ressort de la Mairie de soutenir le développement d'initiatives de plus petite échelle. Ces initiatives seront par ailleurs une base précieuse à l'heure d'engager la Ville sur des choix énergétiques à long terme. Mais surtout, l'investissement

des citoyens et des investisseurs locaux dans les projets d'énergies renouvelables nous semble indispensable et nous comptons pour cela nous inspirer des modèles danois et allemands (par exemple).

- Nous diffuserons l'information sur l'existence des mécanismes de soutien en nous appuyons sur le rôle de conseil du groupe de techniciens environnementaux que nous comptons mettre en place.
- Nous ferons aussi une campagne d'information sur des exemples étrangers pour susciter le développement de « projets citoyens » qui reposent sur l'investissement particulier et/ou local pour le développement des EnR (en Allemagne c'est plus de 60% des éoliennes qui ont été financées par des particuliers).
- Nous procéderons ensuite à une identification des sites potentiels. Pour le solaire, plusieurs possibilités existent sur Bayonne (mise à disposition de terrasses) ; pour l'éolien, le travail d'identification et de sensibilisation reste en grande partie à faire.
- Afin de populariser les « projets citoyens » et de tirer bénéfiques des expériences qui ont déjà été menées ou qui sont en cour, nous pourrions organiser des « journées des énergies renouvelables citoyennes » en conviant des acteurs étrangers (Allemagne, Danemark, Belgique notamment), mais également les précurseurs au niveau de l'Etat français (réseau Taranis en Bretagne par exemple).

### **Energie : optimiser l'efficacité énergétique et développer les ENR sur les réseaux d'eau et d'assainissement.**

La situation est assez complexe. Le service public de l'assainissement est en effet géré de façon mixte sur l'agglomération : en régie sur Bayonne, Boucau (et la station d'épuration d'Anglet), en délégation de service public sur Anglet et Biarritz.

Le renouvellement du contrat de DSP sur Biarritz et Anglet vient de se faire avec la Lyonnaise des Eaux (pour 10 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour un montant de 40,5 millions d'euros). En prévision de ce renouvellement, un audit a été réalisé sur l'ensemble du service et des réflexions intéressantes ont été menées. Nous regrettons toutefois le manque d'information du public sur une thématique aussi importante. Le moment n'est donc pas idéal pour faire des propositions sur ce sujet : ce n'est bien sûr pas une raison pour le délaisser ! Les années à venir doivent être mises à profit pour une meilleure information de la population sur le fonctionnement et les enjeux de l'assainissement sur l'agglomération.

### **Bâtiment et économies énergétiques**

C'est le résidentiel qui est le deuxième poste émetteur de GES sur l'agglomération et c'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de faire de la lutte contre le gaspillage d'énergie, en particulier thermique, l'une de nos priorités. Une autre motivation est de nature plus sociale et à trait à la lutte contre la précarité énergétique. Si rien n'est fait pour optimiser la consommation, de très nombreux foyers ne pourront pas supporter les hausses prévues des dépenses liées à l'énergie. Bayonne joue donc en partie son avenir sur son aptitude à anticiper cette situation. Nous partageons donc les diagnostics et

préconisations de Bizi.

### **Agriculture : développer des circuits courts de proximité**

Deux maraîchers et un pépiniériste exercent à notre connaissance leur activité sur Bayonne. Les deux exploitations agricoles en présence produisent "bio" et la pépinière s'est spécialisée dans une production d'espèces rares de végétaux. Une étude fine est à mener concernant les possibilités pour Bayonne d'accueillir sur son territoire deux ou trois exploitations agricoles à vocation maraîchère mais aussi à développer des activités apicultrices par exemple.

Nous avons expliqué notre attachement aux circuits courts pour des raisons économiques, sociales et environnementales qui sont parfaitement en phase avec l'analyse de Bizi et c'est donc sans aucune réserve que nous avons signé le 5<sup>ème</sup> engagement du pacte.

- Nous proposons de mettre en place des partenariats avec des producteurs locaux pour promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée dans les cantines scolaires.
- Nous avons également prévu plusieurs mesures en faveur de l'Eusko dont certaines, comme la mise en ligne d'un annuaire des commerçants partenaires, pourraient être généralisées à des labels comme BLE ou Idoki.
- Nous nous engageons tant pour les achats que pour les prestations, à être attentifs aux critères sociaux et environnementaux dans les procédures d'appel d'offres, et d'y faciliter l'accès des entreprises locales.
- Afin de favoriser et d'encourager les circuits courts, une part des réserves foncières sera destinée à l'implantation de maraîchers bio en périphérie de la ville jusqu'à constituer une véritable ceinture verte de Bayonne. Les maraîchers qui s'implanteront dans ces zones seront assurés de marchés prioritaires qui seront conclus entre eux et la municipalité pour l'approvisionnement des cantines scolaires, les repas livrés par le CCAS, etc...
- La Ville de Bayonne aura son épicerie bio municipale avec une « caBIONette » itinérante pour les livraisons à domicile. Cela permettra aux personnes isolées ou à faibles revenus d'avoir ainsi facilement accès à des produits sains et produits sur place. Nous limitons aussi certains déplacements en voiture et les inconvénients qui en découlent. Nous solliciterons l'aide d'EHLG pour que ces initiatives soient implantées à grande échelle, et notamment au niveau de l'ACBA.

### **Forêts et espaces naturels**

BAYONNE est doté de zones forestières dans sa partie nord et naturelles sous forme de barthes dans la partie partagée avec ANGLET. Enfin, un espace vert à reconquérir et à requalifier est situé sur le site de l'ancien incinérateur de BACHEFORES ( rive droite de l'Adour). Tous ces espaces sont à préserver sans urbanisation pour la préservation d'un écosystème et parce qu'ils sont en capacité de retenir l'eau lors des fortes intempéries.

La Plaine d'Ansot, zone humide de 100 ha environ, a bénéficié d'aménagements qui ne contredisent pas pour l'instant son rôle de réservoir et de protection de la biodiversité. Il conviendra que la situation reste en l'état.

## **Eau : économiser !**

Bayonne est dotée d'une régie municipale directe des eaux depuis 1924 ce qui satisfait en partie notre souhait de gestion directe par la collectivité des services et des outils publics pour la satisfaction de besoins aussi fondamentaux que l'accès à l'eau (p.16). Cette régie assure le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, ainsi que le service à la clientèle.

- Nous appelons de nos vœux que la régie actuellement en place devienne une régie intercommunale "ACBA" qui serait alors dotée d'une personnalité morale et à autonomie financière, seule garante du contrôle par les usagers.

A BAYONNE, l'alimentation en eau est assurée à 40% par les captages d'eau souterraine du massif de l'ursuya (79 sources et 2 forages situés sur la Commune d'Hasparren), et à 60% par le captage d'eau souterraine du Laxia (une source située sur la commune d'Ixassou) dont l'exploitation a débuté en 1937 ( sources site de la Ville de BAYONNE).

- Cette alimentation en eau de source limite les besoins d'assainissement mais nous impose de réfléchir à des économies d'eau et des affectations de l'eau potable à des besoins humains. Nous ne pouvons pas constater sans agir que des voitures sont lavées, des jardins arrosés, des WC alimentés avec de l'eau du robinet alors que notre territoire bénéficie d'une pluviométrie permettant des réserves destinés à ces usages domestiques et que l'eau de source est précieuse.

Sur BAYONNE, sur l'ACBA comme sur tout le territoire du SCOT, il conviendra d'engager une réflexion sur les économies possibles et les usages domestiques et humains en eau ainsi que les problématiques particulières des golfs et des piscines.

- La proposition sur la tarification progressive de l'eau est l'une des revendications fortes de notre liste qui préconise le développement de la gratuité. Dans le cadre de l'eau, cela consisterait en une gratuité de l'eau pour les besoins vitaux, financée par une augmentation significative de la tarification pour le mésusage (piscine, lavage de voiture, etc).

## **Espaces verts : Organiser une gestion différenciée**

Le problème de l'usage de produits phytosanitaires et d'engrais azotés ne se pose pas uniquement par rapport aux émissions de GES mais aussi en termes de cadre de vie et d'éducation. Baiona 2014 est soucieuse de « reverdir » Bayonne, de développer une nouvelle économie verte, basée sur le partage, la convivialité, l'éducation à de nouvelles alimentations.

Deux axes importants sont à développer : les jardins et les circuits courts.

- Pédagogie et convivialité doivent être recherchées. Les espaces verts doivent être des lieux de fêtes, de piques niques, de convivialité. Pour cela, il faut du gazon

solide, des arbres aux branches robustes sur lesquelles on peut grimper. Et pas de fleurs saisonnières, mais des espèces durables (rosiers, hortensias) ne nécessitant que peu ou pas d'arrosage. Conformément aux actions préconisées par le Plan Climat Territorial, nous diminuerons la quantité d'engrais azotés achetés.

- Nous souhaitons que chaque quartier dispose de lieux de convivialité et d'espaces verts.
- Nous proposons de développer des jardins de quartier (jardins ouvriers), jardins partagés et des jardins pédagogiques.
- Afin de reverdir Bayonne, pour chaque nouveau projet immobilier, 2m<sup>2</sup> par habitant seront réservés pour des espaces verts (jardins partagés, murs végétalisés, aires de pique-nique...). Les habitants réinvestissent ainsi leur lieu de vie et de nouveaux échanges se mettent en place.
- On réfléchira à la possibilité d'implanter des jardins ouvriers sur les remparts et à la Floride, et on prospectera pour développer de tels jardins dans tous les quartiers de la ville.
- Même dans un lieu exigu, il existe de nombreuses possibilités, les bacs et jardinières de la ville peuvent être, en partie utilisés pour des mini-potagers à partager = cueillette gratuite pour tous.
- Dans les écoles un espace jardin peut être mis en place avec la possibilité aux plus anciens (retraités, cuisiniers, jardiniers) d'intervenir pour une éducation au goût et au travail de la terre.
- Des récupérateurs d'eau peuvent aussi être installés dans les écoles, maisons de retraites et tous autres lieux de partage de vie.
- Au printemps et à l'automne, on célébrera nos jardins par une grande fête populaire, avec échanges de légumes, de fruits et fleurs.

## **Economie : Œuvrer au développement local**

« Economie, emploi : AGISSONS « LOCAL » ! », tel est le titre de la rubrique de notre programme consacré à l'économie. C'est là une de nos priorités que nous proposons de défendre à plusieurs niveaux : consommation, formation, investissement local, soutien aux entreprises locales.

- Comme nous l'avons déjà évoqué, nous faciliterons l'accès des entreprises locales aux procédures d'appel d'offres pour les achats et pour les prestations.
- Nous proposerons de soutenir les entreprises implantées sur une même zone d'activités en matière de déplacements, de garde d'enfants ou de restauration.
- Nous fournirons également une aide à l'anticipation et à la préparation des successions des petites entreprises.
- Il faut essayer de mobiliser l'épargne locale. Cela peut se faire en s'appuyant sur des structures comme Herrikoa par exemple ; nous pensons que les « projets citoyens d'énergie renouvelables » que nous avons décrits sont un très bon moyen de mobiliser de l'épargne populaire pour créer de l'emploi local et réduire les

émissions de GES de la ville.

- Nous proposons de dégager du foncier à vocation économique et de le répartir sur l'ensemble de l'agglomération à des endroits bien desservis.

### **Economie : Mobiliser les entreprises aux enjeux Climat & Energie**

Les enjeux Climat & Energie sont un excellent moyen de créer de l'emploi local. Nous comptons également nous appuyer et soutenir les écoles d'ingénieurs (ESTIA, ISA-BTP), les centres de recherche et les filières émergentes. Le développement de « projets citoyens d'énergies renouvelable » est selon nous capable de créer une remarquable synergie.

- Un état des lieux des possibilités d'actions (en termes d'investissement et de réalisations) sera fait en partenariat avec les acteurs locaux : Herrikoa, CCI, centres de formation et de recherche, etc.
- L'organisation des « journées des énergies renouvelables citoyennes » dont nous avons déjà parlé permettra de consolider l'état des lieux mentionner ci-dessous et d'établir un véritable annuaire des acteurs pertinents.
- Il nous semble que les « projets citoyens » sont parfaitement adaptés pour susciter l'adhésion de tous les acteurs et des citoyens.

### **Economie : Pour un tourisme responsable, respectueux de l'environnement et des habitants**

Les atouts touristiques de Bayonne sont une véritable richesse, mais gare au « ressource curse ». Il faut absolument orienter le tourisme vers des pratiques écologiquement et socialement responsables. Une ville morte hors saison et des habitants contraints de quitter la ville à cause des prix de l'immobilier serait une catastrophe qu'il faut absolument éviter.

- Un groupe de travail se penchera prioritairement sur l'établissement de mesures d'informations touristiques responsables. Nous pouvons agir sur deux axes au moins : informations via l'Office de Tourisme et Internet sur la consommation responsable (Eusko, Idoki, etc.) et sur les moyens de transports doux (voir par exemple notre projet de « calculateur d'itinéraires doux »). Inversement, les activités les plus néfastes à l'environnement ne seront pas proposées.
- Nous mènerons une politique volontariste contre les résidences secondaires (environ 800 sur Bayonne). Nous suivrons l'exemple de St-Jean-de-Luz qui exonère les résidences principales d'une partie des taxes locales (ce qui est un bon moyen de taxer les résidences secondaires).

Consommation responsable et restauration collective : des menus à base de produits issus de l'agriculture locale éco-responsable

Même en ville, à Bayonne, l'agriculture nous concerne. Nos assiette, notre santé, mais aussi une responsabilité côte/intérieur, un lien à la terre, l'éducation de nos enfants, etc.

- En premier lieu, un état de lieu sera réalisé avec EHLG.
- Nous nous engageons également à promouvoir les produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée dans les cantines scolaires, via des partenariats avec des producteurs locaux.
- Nous proposons enfin de classer en zone A du foncier, d'installer et de protéger des maraîchers.

### **Consommation responsable : S'abonner à Enercoop pour une électricité 100% renouvelable ?**

Nous avons signé le 6<sup>ème</sup> engagement du pacte de transition. Mais nous devons par honnêteté reconnaître que cette mesure ne sera pas prioritaire. La première raison à cela est d'ordre méthodologique : le recours à ENERCOOP n'a véritablement de sens qu'en couronnement d'une politique de sobriété énergétique. Comme nous l'avons déjà expliqué, c'est donc la limitation de la consommation qui sera notre objectif prioritaire. La deuxième raison est d'ordre budgétaire. Le passage à ENERCOOP entraîne un surcoût qui nous semble être de l'ordre de 15%.

- Pour ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants de Bayonne, il faut donc avoir réussi à baisser de 15% la consommation énergétique de la Ville. Le passage à ENERCOOP se fera une fois cet objectif atteint.

### **Consommation responsable : Devenir un acteur de l'Eusko**

Baiona 2014 est déjà membre de l'Eusko. Bayonne est au cœur de la dynamique autour de cette monnaie locale et nous nous en réjouissons. Nous ferons tout ce qu'il est légalement possible de faire pour renforcer son usage à Bayonne. Le Baso Berri a réussi à s'imposer aux Fêtes de Bayonne. Pourquoi pas l'Eusko ? Nous travaillerons dans ce sens avec les différentes parties concernées.

- Nous avons déjà dit que l'Office de Tourisme ferait un gros travail d'information sur l'Eusko qui sera bien sûr complété dans les différents organes de communication de la Ville.
- Nous mettrons en ligne un annuaire des commerçants partenaires sur le site de la Ville, et nous ouvrirons des bureaux de change à certaines heures dans des locaux municipaux (Mairie, piscine,...).
- S'il semble difficile de réaliser des paiements en eusko, la Mairie peut toutefois s'adresser prioritairement à des fournisseurs partenaires pour les soutenir. Nous avons déjà mentionné notre volonté d'inclure des clauses sociales et environnementales dans les appels d'offres.

### **Consommation responsable : Devenir une ville « Stop Pub »**

Nous souhaitons tendre vers une interdiction des panneaux publicitaires ; par contre nous souhaitons conserver l'affichage citoyen « à hauteur d'homme », comme les « sucettes » qui existaient à la ZUP et dont nous demandons le retour et la généralisation dans tous les quartiers, car elles contribuent au lien social ; à la diffusion de l'information et à l'expression démocratique.

- Nous créerons un groupe de travail chargé d'étudier les différents moyens de limiter la publicité, et notamment les mieux acceptés par la populations et les commerçants qu'il faut associer à la démarche.
- Nous serons scrupuleux sur les contrats de mobilier urbain. Il faudra également contacter tous les propriétaires de terrains qui ont autorisé l'implantation des panneaux et perçoivent une redevance
- Nous proposons une distributions fréquente (1 ou 2 fois par an) d'autocollants « Stop pub » à appliquer sur sa boîte aux lettres, et interdiront de laisser des pubs en dehors des boîtes.
- Un gros travail d'identification, d'avertissement et de verbalisation est fait à Bayonne pour sanctionner le dépôt d'ordures hors horaires ; l'identification d'infractions aux réglementations sur la publicité est bien plus aisée.

### **Consommation responsable : S'engager pour des achats publics écologiquement responsables**

Nous avons déjà détaillé nos propositions dans notre programme. Rappelons qu'il mentionne explicitement que nous nous engageons tant pour les achats que pour les prestations, à être attentifs aux critères sociaux et environnementaux dans les procédures d'appel d'offres, et d'y faciliter l'accès des entreprises locales.

### **Déchets : Mettre en œuvre la réduction des déchets à la source et développer le réemploi des déchets**

Il faut agir à toutes les étapes en amont de la collecte des déchets et diminuer leur nocivité. La Ville doit tenir un rôle important par son exemplarité, son rôle moteur (politique d'achat, participations à des campagnes de type Stop Pub) et l'accompagnement des différents acteurs. Pour plus d'efficacité, nous comptons solliciter le soutien de l'ADEME qui propose un soutien financier (5 an maximum) basé sur l'atteinte de résultats fixés par contrats (typiquement une réduction de 7% de la production d'ordures ménagères et assimilées).

- Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises l'introduction de critères environnementaux dans les politiques d'achats. Nous suivrons prioritairement les objectifs fixés par notre partenariat avec l'ADEME.
- Il existe déjà des mesures incitatives visant à développer l'usage du compost. Nous proposons d'installer des composteurs collectifs permettant aux foyers qui manquent de place d'avoir recours à cette solution.
- Le groupe de techniciens environnementaux que nous proposons de mettre en



place joueront un rôle de conseil sur ces thématiques.

- Nous suivons de très près l'exemple « Zero Zabor » développé au Pays Basque Sud, et nous sommes en contact régulier avec eux (nous avons d'ailleurs organisé un bus pour faire découvrir leur politique novatrice). Nous solliciterons donc leur aide pour mettre en place une politique de gestion séparée des biodéchets dans les meilleures conditions.
- En collaboration avec les associations, nous éditerons un « guide du réemploi » sur Bayonne
- Un système de récupération de matériel scolaire en fin d'année sera également mis en place, permettant la mise en place d'une bourse de matériel gratuite ou à très bas prix à la rentrée pour les familles qui le désirent.
- Nous avons évoqué à plusieurs reprises notre volonté de faire du site de la ville un soutien en faveur de différentes initiatives soutenant un développement local et écologiquement responsable (Eusko, calculateur d'itinéraire doux) ; ces initiatives seront aussi soutenues au niveau des appels d'offres. Ces mesures seront étendues dans la mesure du possible aux associations de réemploi.
- Nous proposerons aussi l'ouverture d'une zone de gratuité (quelques jours par an au début) à proximité des déchetteries : le principe est que l'on laisse ce que l'on veut, et que l'on prend ce que l'on veut (pas besoin d'achat ni de troc).

## **Déchets : Instaurer une tarification incitative ?**

Les premiers bilans réalisés en France et à l'étranger montrent que la tarification incitative est efficace en ce sens qu'elle entraîne une modification du flux (moins d'ordures résiduelles, plus de recyclables), et une stabilisation de la quantité globale de déchets collectés.

En dépit de ces avancées assurément appréciables, notre réflexion autour de ce sujet n'a pas encore abouti.

- La première raison est qu'elle suscite quelques réticences d'ordre social : la marchandise « discount » est sur-conditionnée et les foyers les plus fragiles financièrement seraient davantage touchés que les autres par une prise en compte tarifaire de la quantité de déchets collectés.
- Notre deuxième réticence est d'ordre pratique. La plupart des communes ayant tenté l'expérience ont un faible taux d'habitat collectif ; de plus, le cadre législatif a récemment évolué, autorisant la mise en place d'une TEOM incitative depuis 2013 (seule une formule basée sur une redevance au lieu d'une taxe était auparavant possible) et l'on manque donc de retours sur cette possibilité.

Bien sûr, rien ne nous interdit d'être précurseurs ! Nous avons donc étudié l'épais dossier « Habitat collectif et tarification incitative » édité par l'ADEME mais sans parvenir pour l'instant à trouver de solution satisfaisante.

Quatre scénarios sont en effet proposés, mais aucun ne semble approprié pour Bayonne :  
- précollecte des OMR en bacs individuels (nécessite la présence d'un espace de stockage pour entreposer les bacs en bas des immeubles),

- précollecte des OMR en bacs collectifs (même problème, à plus grande échelle), précollecte des OMR en colonne d'apport volontaire (système répandu à Bayonne mais identification quasi-impossible des dépôts),
- précollecte des OMR en sacs payants (la CNAM recommande la suppression des collectes en sacs, et mauvais retours d'expérience).

Pour ce qui concerne la tarification incitative, nous ne pouvons pas à ce stade prendre d'engagement.

- Nous pensons qu'une première mesure indispensable est d'informer les ménages du coût que représente la collecte des ordures.

Actuellement, ce coût est inclus dans la taxe foncière et difficile à repérer pour les propriétaires. Elle est impossible à discerner pour les locataires puisqu'incluse dans les charges. La connaissance de ce coût ne peut qu'entraîner une prise de conscience et une responsabilisation.

- Nous étudierons également la possibilité de passer à un système de redevance (REOM) plus souple et plus transparent.

### **Déchets : Améliorer la politique de tri et de recyclage, la gestion des biodéchets Minimiser l'impact environnemental du traitement des déchets et optimiser la valorisation énergétique**

La collecte et le traitement des déchets sont de la compétence de l'agglomération depuis 1972 (à l'époque, le district BAB). Actuellement, 4 des 5 communes de l'EPCI Côte Basque-Adour - dont BAYONNE - adhèrent pour gérer cette mission de façon commune au syndicat Bil ta Garbi.

Au cours de ces quatre dernières décennies, à BAYONNE, la collecte a progressé en fréquence et, dans une certaine mesure, en rationalité (usage de containers normalisés, récepteurs urbains, incitation au tri sélectif, création de déchetteries).

Le traitement est passé du stade de la décharge à l'incinération (Bacheforés 1990-2005), puis de nouveau la décharge (Lapuyade-33). Un tri sélectif s'est progressivement mis en place au cours de cette période, canalisant sensiblement l'augmentation du volume de vrac des déchets ménagers.

A compter de 2013, c'est l'option TMB (tri mécano biologique) qui prend le relais, avec l'usine Canopia exploitée par la société Urbaser.

Lorsque le projet Canopia a été présenté en conseil municipal en 2006, il promet la valorisation des déchets, la production d'énergie et s'engage à être sans nuisances en termes d'odeurs et sûr en terme de sécurité : il est voté à l'unanimité.

D'autres usines TMB rencontrent à partir de juillet 2008 des problèmes (nuisances olfactives, accidentogènes -explosion, incendie-, dépassement des coûts, performances de traitement non réalisées tant en matière de volume que de qualité...).

L'Adech (Association de défense de l'environnement des citoyens habitant Bayonne Nord) a été créée en 2009, pour contester l'implantation de Canopia sur le site de Batz. L'argumentaire porte sur le choix de la localisation d'une usine de cette nature : nuisances sur l'environnement prévisibles, au cœur d'un poumon vert dont les alentours étaient

d'ores et déjà densément peuplés. L'argumentaire se nourrira des déconvenues du processus TMB.

Synthétiquement, ce qui est reproché à ce type d'usines relève de deux ordres :

- d'une part les problèmes techniques liés à la sécurisation de la méthanisation, ainsi qu'aux écoulements mal maîtrisés et aux nuisances olfactives qui pourraient engendrer soit des risques, soit des surcoûts, soit les deux.

- des réserves quant à la capacité de la méthode TMB à recycler efficacement les déchets qui pourraient l'être. En cause, le mode de collecte pour un tri à l'usine puisque les déchets fermentescibles sont contaminés durant leur stockage dans le sac poubelle. Au résultat, l'ambition de produire un terreau utilisable pour une agriculture acceptable se trouverait anéantie.

Aujourd'hui, BAYONNE est donc dotée sur son territoire d'un centre de tri et de l'usine TMB gérée par CANOPIA : ces deux infrastructures ne doivent pas nous faire oublier nos résolutions en matière de tri à la source ( voir notre analyse précédente).

- Nous préconisons d'informer régulièrement les habitants des Hauts de BAYONNE sur les activités de l'usine de TMB CANOPIA et le suivi des indicateurs d'odeurs et de bruits", ce qui est le minimum de ce à quoi les habitants puissent prétendre.

A partir de mars 2014, la nouvelle municipalité devra prendre en compte que le moindre relâchement quant à un tri préalable sera préjudiciable aux aspirations en matière écologique mais aussi financière ( CANOPIA prendra en charge toutes les ordures ménagères qui n'auront pas fait l'objet de tri rigoureux mais avec, à long terme, quel coût écologique et financier ? ). Il nous faut rester vigilants.

### **Risques :**

Les risques d'inondations sont probablement les plus importants et nous reprenons les préconisations du Plan Climat Territorial sur le recul du trait de côte et les problèmes de submersion, les inondations/ruissellement, et les trames vertes et bleues.

### **Stratégie à long terme en ce qui concerne le Climat et l'énergie**

L'agglomération s'est inscrite dès 2007 dans une démarche de Plan Climat Territorial et en a donc été, reconnaissons-le, l'un des précurseurs. Signalons notamment l'existence d'un « Bilan Carbone Territoire ». Un Plan Climat deuxième génération a même récemment vu le jour (incluant les villes de Bidart et Boucau conformément à la nouvelle constitution de l'agglomération). Ce deuxième plan a donné lieu à un intéressant rapport d'audit où l'on trouve notamment une évaluation de l'avancement de la mise en œuvre des actions du PCET 1<sup>ère</sup> génération (estimé à 33%) et une série de préconisations.

- L'heure n'est donc pas à la mise en place d'un PCET, mais au respect de ses préconisations. Nous nous engageons à donner une grande visibilité à ces préconisations et à faire savoir pour chacune d'elles l'état d'avancement de leur mise en place.